

## **Proposition du montage du Fund4Light dans les Communes Rurales**

*Un partenariat Public-Privé entre les Communes décentralisées, désireuses d'assurer l'accès de leurs populations rurales à l'électricité pour un éclairage de qualité, et Light4all Cameroun, les fournisseurs et promoteurs des produits d'éclairage moderne.*

Dans son plan de développement la Commune a identifié comme une de ses priorités l'amélioration de l'accès à l'électricité pour les besoins de l'éclairage et pour les besoins de service. Une connexion sur le réseau rural d'électricité (electricity-grid) n'est possible et viable que pour une partie restreinte de la zone de la Commune. La Commune s'est rendue compte que pour une grande partie de sa population la lanterne solaire et les petits systèmes-solaires-maison offrent la meilleure opportunité pour sortir de l'obscurité et pour offrir les services de recharge des batteries et des téléphones mobiles.

La Commune, dans un partenariat avec Light4all Cameroun, demande une subvention au Gouvernement du Cameroun, à travers le *Fonds d'Electrification Rurale (FER)*, pour faciliter l'accès de ses populations à des services d'éclairage et de recharge :

- 1) des batteries des lanternes solaires ;
- 2) des piles ;
- 3) et des téléphones mobiles.

### ***A quoi servira le Fund4light ??***

La subvention sera utilisée pour l'établissement d'un fonds de roulement auprès de la Commune pour faciliter l'accès à l'éclairage par les populations.

De même cette subvention aidera à amortir pour un certain pourcentage le prix initial des produits. Le pourcentage sera déterminé à l'issue d'une étude de faisabilité et phase pilote du dit projet, qui sera exécuté en 2012 avec l'appui du FER.

La Commune pour sa part s'engage à voter annuellement, selon ses possibilités financières une partie du budget communal pour soutenir le *Fund4Light* auprès de la commune.

A travers le *Fund4Light*, la Commune mettra à la disposition de toute sa population différents produits d'éclairage solaire et des systèmes-solaire-maison à des prix et frais abordables.

### ***Mise en place et gestion du fond.***

Le fonds de roulement sera géré par un prestataire de service « *Maître d'œuvre* » qui rend compte à la Commune (au conseil municipal de la commune) qui détient la fonction de Maître d'Ouvrage. Le Maître d'Œuvre est le membre ONG/Light4all Cameroun représenté dans la commune.

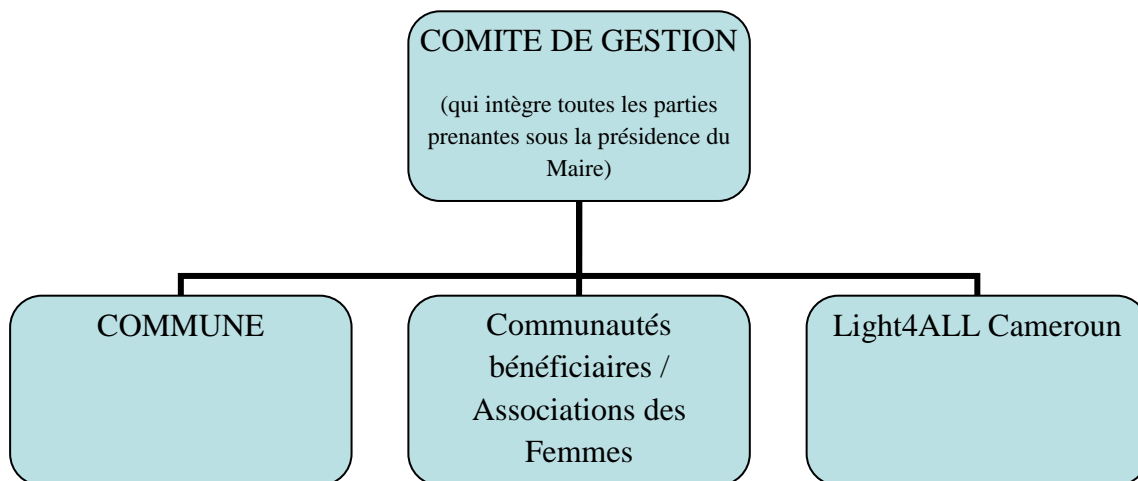
Le Maître d'œuvre établira un réseau de promotion et de distribution avec des points de distribution permanente dans les villages. Un accompagnement rapproché des ménages ruraux dans l'acquisition et l'utilisation appropriées de ces nouvelles technologies sera nécessaire pendant les premières années du projet.

Le réseau des promoteurs sera constitué par les jeunes originaires de la Commune. Ainsi la création d'emplois locaux et la diffusion du savoir faire constituent un résultat important du

*Fund4Light*. Le réseau des promoteurs sera rémunéré sur la base des résultats (volume des ventes, des services et des produits).

Les activités de promotion des produits d'éclairage devront également impliquer activement les femmes de la commune rurale. Ceci se fera à travers les organisations et associations locales féminines.

## ORGANIGRAMME DU FUND4LIGHT DANS LES COMMUNES



### *Rôles associés à chaque acteur*

#### 1. Comité de gestion :

Ce comité est mis en place pour assurer une transparence dans l'exécution du projet. C'est l'organe qui prend les décisions, il est constitué des membres des différentes parties prenantes (Commune, communautés bénéficiaires et Ligh4All)

#### 2. La commune:

- Elle préside le comité de gestion
- Elle assure le rôle de maître d'ouvrage (support politique et administratif)
- Elle vote annuellement une partie de son budget pour soutenir le fund4light

#### 3. Light4all:

##### Bureau national:

- C'est le maître d'œuvre assure le transport, l'importation, le stockage et l'assemblage dans son dépôt à Edéa
- Il assure pouvoir fournir (offrir) les produits de qualité au meilleur prix possible ;
- Il facilite, si nécessaire avec l'appui des Communes, les démarches de dédouanement et ou de demande d'exonération
- Il élabore les outils de promotion et de formation ;
- Il développe des stratégies de distribution ?

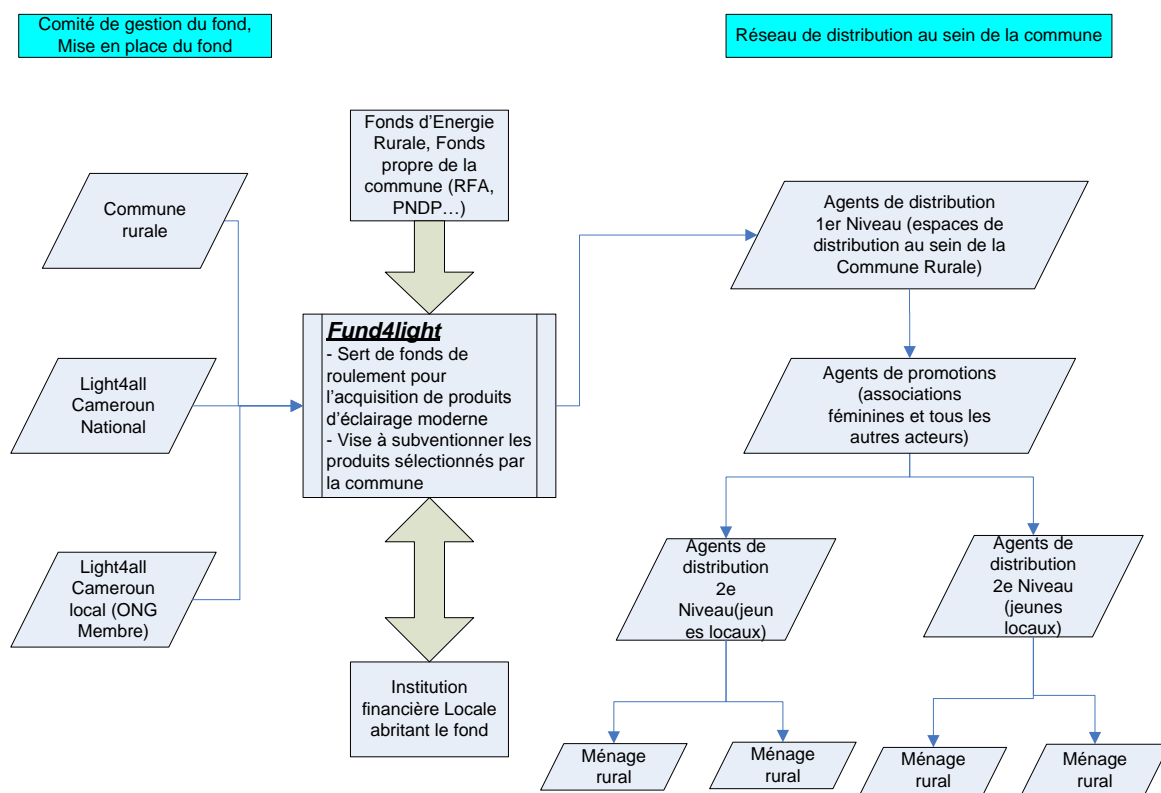
##### Membres ONGs au niveau de la Commune rurale :

- Le membre ONG « maître d'œuvre » gère le Fund4Light au nom de la Commune ;

- Les membres de L4AC assurent la distribution des produits dans les zones ciblées ;
- Les membres de L4AC assurent le développement des partenariats avec des acteurs au niveau local (Région, Commune rurale et périurbaine);
- Les membres de L4AC établissent (en cas de besoin en partenariat avec un entrepreneur local) les points de distribution au niveau local (dans chaque centre rural)
- Les membres de L4AC assurent la formation des opérateurs villageois et la promotion des lanternes solaires (ou autres) ;
- Etablissement et entretien du « cash-book » ou « petit-cash » du Fund4Light ;
- Finalisation des contrats de vente avec les clients villageois
- Suivi du remboursement des clients à travers les opérateurs villageois

### Structure de vente dans la Commune :

- Réseau des opérateurs et promoteurs de distribution et vente des produits
- L'entrepreneur/opérateur local assure le contact permanent avec les clients – point de contact rapproché ;
- Promotion et initier les contrats de vente entre le Fund4Light et les clients
- Recharge de lanterne Rent2Own et gestion des paiements et des remboursements au Fund4Light
- Suivi d'utilisation des lanternes solaires et éducation des clients sur sa bonne utilisation.



**Matrice opérationnelle du fund4light dans les communes**